

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout



Misère sexuelle et affective chez certains hommes

Mirco Canoci - Les noms d'Elliot Rodger, Alek Minassian, Marc Lépine ou encore Scott Paul Beierle évoquent des souvenirs tragiques. Tous partagent un même point commun : une haine profonde des femmes, les ayant conduits à commettre l'irréparable à travers des tueries de masse. Ces hommes se réclamaient d'une communauté appelée Incel ; contraction de *involuntary celibate*, «célibataire involontaire».

Lorsque la souffrance devient violence

Les incels se définissent comme des hommes souffrant d'une misère sexuelle et affective, convaincus d'être injustement rejetés par les femmes. Leur vision repose sur une hiérarchie particulière et bien définie entre les hommes : les «alpha males», dominants, auraient accès à la majorité des femmes, tandis que les «beta males» seraient condamnés au célibat. Dans leur doctrine dite black pill, les relations hommes-femmes seraient déterminées presque exclusivement par l'apparence physique et le statut social, chaque individu étant noté sur une échelle de 1 à 10. Ces idéologies, souvent pathologiques, révèlent pourtant un malaise plus profond. Si les cas extrêmes font la une des journaux, ils masquent une réalité plus silencieuse : de nombreux hommes souffrent aujourd'hui d'un célibat non désiré, d'un sentiment d'isolement et d'un manque de repères affectifs. Ce vide relationnel est aussi le signe d'une crise plus large : celle du sens de la relation et de la vocation à aimer, inscrite au cœur de la nature humaine.

Un malaise documenté

En 2016, la journaliste américaine Cassie Jaye a réalisé le documentaire *The Red Pill*. Le film, vivement critiqué avant même sa sortie, donne la parole à des hommes évoquant leurs souffrances et les inégalités qu'ils perçoivent. Au fil du tournage, la réalisatrice qui était initialement féministe confie voir ses convictions ébranlées face aux témoignages qu'elle recueille : pères privés de la garde de leurs enfants, hommes victimes de violences conjugales, travailleurs exposés à des conditions dangereuses. Le documentaire a suscité un vif débat, certains cinémas allant jusqu'à en annuler les projections. Il a pourtant trouvé son public grâce à Internet.

Quelques statistiques mises en avant dans le film illustrent l'ampleur du problème :

- 93 % des décès au travail concernent des hommes ;
- Quatre suicides sur cinq sont commis par des hommes ;

- À crime égal, les hommes écopent de 63 % de peines de prison supplémentaires par rapport aux femmes ;
- Aux États-Unis, en 2014, 5,4 millions d'hommes et 4,7 millions de femmes ont subi une violence physique de la part d'un partenaire intime ;
- Un homme sur quatre et une femme sur trois connaîtront une violence physique conjugale au cours de leur vie ;
- La majorité des prisonniers et des sans-abris sont des hommes ;
- La quasi-totalité des soldats morts au combat sont des hommes.

Ces chiffres ne doivent pas nourrir une guerre des sexes, mais inviter à reconnaître une souffrance réelle, souvent passée sous silence. Derrière les statistiques se cache une humanité blessée, qui aspire à la reconnaissance, à la relation et à l'amour. Autrement dit, à ce pour quoi elle a été créée.

Un monde de plus en plus solitaire

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les relations entre hommes et femmes ont profondément changé. Le nombre de célibataires ne cesse d'augmenter, atteignant près de deux milliards de personnes dans le monde. En Chine, environ 297 millions de personnes, soit 20,7 % de la population, sont célibataires. À l'échelle mondiale, 28 % des ménages sont composés d'une seule personne. En Suisse, approximativement 29 % des hommes et 30 % des femmes âgés de 18 à 80 ans sont sans partenaire, et 17 % de la population vivent seules. Ce phénomène a bien sûr été exploité commercialement : applications de rencontre, agences matrimoniales, événements pour célibataires, voyages ou activités dédiées. L'amour et la solitude sont devenus un véritable marché. Mais l'amour véritable ne se consomme pas : il se donne. Dans une société où tout s'achète, la gratuité du don de soi devient subversive et

pourtant, c'est là que réside la promesse d'un bonheur durable.

L'évolution des critères de séduction

Autrefois, les qualités recherchées chez un partenaire étaient relativement sensées et pragmatiques : fidélité, sérieux, capacité à subvenir aux besoins du foyer, et bonne présentation. Aujourd'hui, les critères paraissent démesurés, voire délirants, notamment sur les réseaux sociaux, où certaines vidéos virales montrent des femmes de tout âge énonçant des exigences irréalistes telles que : mesurer plus d'1m90, gagner plus de 10'000 € par mois, être blond aux yeux bleus, sportif, intelligent, cultivé, etc. Or, les données statistiques montrent que ces critères ne correspondent qu'à environ 1% de la population masculine. Ce décalage entre attentes et réalité nourrit un cercle vicieux de frustration et d'isolement, touchant autant les hommes que les femmes. Derrière ces exigences superficielles, c'est la perte du sens de la beauté intérieure et de la vocation à aimer l'autre dans sa vérité qui transparaît.

Conclusion

La misère sexuelle et affective masculine n'est ni une invention d'Internet ni un simple cri de colère. Elle révèle le vide spirituel d'une société en mutation, où les repères traditionnels des relations humaines se dissolvent dans la modernité numérique et l'individualisme. L'homme contemporain, coupé de la transcendance, cherche à combler par le désir ce que seul l'amour véritable, le don de soi et l'accueil de l'autre peuvent satisfaire. Reconnaître cette souffrance, sans la justifier ni la transformer en haine, est un premier pas essentiel pour rétablir un dialogue entre les sexes. Un dialogue fondé non sur la compétition, mais sur la compréhension mutuelle, le respect et la redécouverte du sens chrétien de la relation : aimer comme le Christ a aimé, c'est-à-dire jusqu'au don total de soi. —



Portrait :

Jean-François Vuarin (1769–1843)



Eric Bertinat – L'histoire du catholicisme à Genève est marquée par une succession de figures fortes, souvent confrontées à un environnement protestant dominant, parfois hostile, toujours exigeant. Pierre de la Baume, dernier évêque de Genève avant la Réforme protestante (1536), Saint François de Sales (1567–1622), Jean-François Vuarin (1769–1843), Étienne Marilley (1803–1879), Gaspard Mermillod (1824–1892), autant de personnalités qui ont façonné une présence catholique dynamique, inventive, souvent minoritaire mais persistante, qui a profondément influencé le tissu social et culturel du canton. Perspective catholique vous propose quelques portraits ancrés dans l'histoire du catholicisme genevois.

Dans l'histoire religieuse de Genève, dominée pendant des siècles par l'héritage de la Réforme, peu de personnalités catholiques ont laissé une empreinte aussi profonde que Jean-François Vuarin, curé de Genève durant près de quarante ans et acteur décisif de la réorganisation du catholicisme dans la cité de Calvin. Voici notre premier portrait des principales figures qui ont marqué l'histoire du catholicisme à Genève depuis la Réforme.

Jean-François Vuarin, un prêtre savoyard dans la tourmente révolutionnaire

Jean-François Vuarin naît le 10 juin 1769 dans le village de Collonges-sous-Salève, en Savoie, dans une famille modeste. Destiné tôt à la prêtrise, il effectue ses études au séminaire d'Annecy, où se forme une grande partie du clergé savoyard. Son intelligence vive et son tempérament déterminé le conduisent ensuite à Paris, où il poursuit la théologie à la Sorbonne.

Ordonné prêtre en 1792, il entre immédiatement dans un contexte politique troublé. La Révolution française bouleverse les structures ecclésiastiques, et beaucoup de prêtres de la région cherchent des lieux où exercer leur ministère en relative sécurité. Genève, alors encore marquée par une forte identité protestante et une faible présence catholique, devient pour lui un champ missionnaire inattendu mais fertile.

L'arrivée à Genève : mission et premiers combats
Lorsque l'abbé Vuarin arrive à Genève, au tournant du XIX^e siècle, les catholiques ne disposent que de droits limités. La ville, longtemps qualifiée de «Rome protestante», ne tolère qu'une présence catholique discrète, sans structures paroissiales pleinement reconnues.

À partir de 1802, l'abbé Vuarin participe activement à la réorganisation de la mission catholique locale. Trois ans plus tard, en 1806, il est nommé curé de Genève, une fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1843. Il devient rapidement la figure la plus visible, et parfois la plus controversée, de la minorité catholique.

Dès ses débuts, il mène une série de démarches auprès des autorités genevoises pour faire reconnaître les droits fondamentaux de sa communauté : lieux de culte dignes, cimetières, cadre scolaire, liberté de réunion. Ces demandes ne vont pas sans tensions dans un canton dont l'identité politique reste fortement liée à la tradition réformée.

Un acteur politique et diplomatique durant la période de la Restauration

Entre 1813 et 1816, Genève vit une période de transition politique importante : sortie de la République française,

restauration de la République indépendante, puis entrée dans la Confédération suisse. Ces années sont cruciales pour les populations catholiques du Pays de Gex et de la Savoie, dont certaines parties sont rattachées au territoire genevois.

L'abbé Vuarin s'engage avec détermination dans ces discussions territoriales. Il œuvre pour que les catholiques intégrés au nouveau canton bénéficient d'un statut protégé et non d'une simple tolérance. Il plaide également pour une organisation ecclésiastique permettant à Genève de disposer d'un cadre propre, sans être diluée dans un vaste diocèse suisse ou sarde.

Son influence morale, son réseau et son sens politique lui permettent d'être écouté, même par des interlocuteurs parfois méfiants à son égard. Bien que ses ambitions, notamment la création d'un diocèse distinct, ne soient pas pleinement réalisées, il obtient néanmoins des avancées notables pour la reconnaissance du catholicisme genevois.

Curé, officiel, vicaire général : un pilier de la communauté catholique

Au fil des années, l'abbé Vuarin devient l'incontournable animateur de la vie catholique locale. En 1817, il est nommé officiel ou vicaire judiciaire, puis en 1818, il assure de facto la fonction de vicaire général pour le territoire genevois, même si la nomination ne revêt pas toujours une forme canonique claire. Ces responsabilités témoignent de sa position centrale dans la hiérarchie locale.

Il encadre la construction ou l'aménagement de lieux de culte, soutient la formation du clergé, encourage les œuvres caritatives et veille aux relations délicates avec les autorités civiles. Sa plume est active : mémoires, notes, requêtes, correspondances abondantes. Il mène ce que certains historiens décrivent comme une « guerre d'usure » administrative pour obtenir progressivement les droits que les protestants genevois tiennent pour évidents depuis des siècles.

Lorsque l'abbé Vuarin devient curé, la communauté catholique genevoise est fragile et numériquement réduite : quelques centaines de fidèles tout au plus. À sa mort, en 1843, Genève compte environ 10 000 catholiques, soit une croissance remarquable dans une ville en pleine transformation démographique et politique.

Cette progression doit beaucoup à son action : accueil des populations migrantes, présence pastorale régulière, organisation solide de la paroisse, défense obstinée de la liberté de culte. Il jette aussi les bases d'un renouveau architectural et spirituel qui mènera plus tard à des projets majeurs, comme l'édification de la future basilique Notre-Dame.

Un homme de conviction dans la cité de Calvin
Les témoignages de l'époque décrivent le curé Vuarin comme un homme énergique, parfois inflexible, profondément convaincu de sa mission. Dans une Genève encore très protestante, il doit faire preuve de diplomatie mais aussi d'une grande fermeté. Il n'hésite jamais à défendre publiquement les intérêts de sa communauté, même lorsque cela l'expose à la critique ou aux tensions.

Son style pastoral est marqué par un sens aigu du devoir religieux, une attention aux besoins sociaux des fidèles les plus modestes, une détermination à ancrer le catholicisme dans l'espace public genevois et un attachement à la liberté religieuse, encore fragile au début du XIX^e siècle.

Dernières années et héritage

Jean-François Vuarin meurt à Genève le 6 septembre 1843. Ses funérailles rassemblent un nombre considérable de fidèles, signe de l'importance acquise par la communauté catholique au cours de son long ministère.

Son héritage est multiple. Il est l'un des architectes principaux du renouveau catholique genevois. Il a préparé le terrain pour les grandes constructions religieuses du XIX^e siècle. Il a contribué à faire reconnaître les catholiques comme citoyens à part entière dans un canton où leur présence avait été marginalisée pendant plus de deux siècles. Il laisse une abondante correspondance et de nombreux écrits administratifs, précieuse source pour comprendre la période.

Dans l'histoire locale, il apparaît aujourd'hui comme l'un des grands bâtisseurs de l'Église catholique à Genève, une figure charnière entre la période de tolérance précaire et la période d'institutionnalisation solide du catholicisme dans le canton.

Jean-François Vuarin fut bien plus qu'un simple curé : il fut un stratège politique, un administrateur rigoureux, un pasteur infatigable et un défenseur passionné des droits de sa communauté. Par son action, il transforma profondément le paysage religieux genevois et permit au catholicisme de retrouver une visibilité durable dans une ville marquée par l'héritage calviniste. Son nom reste associé à l'une des périodes les plus essentielles de l'histoire religieuse moderne de Genève. —



De l'échange clandestin de photos au dérèglement du désir :

analyse d'une dérive et réponse de la tradition chrétienne

Eric Bertinat - La récente enquête révélant que des hommes en Suisse romande échangent clandestinement, sur internet, des photos de leurs conjointes à leur insu met en lumière un phénomène à la fois nouveau dans ses formes et ancien dans son fond. Saint Cyprien ne voit-il pas déjà dans la dégradation morale un signe du vieillissement de l'histoire humaine : «Le monde vieillit, et les maux du monde s'aggravent, et l'homme déchu s'abandonne toujours davantage aux vices» ? À première vue, ces annonces, où certains proposent d'«admirer» ou de «fantasmer» sur la femme d'un autre, pourraient sembler marginales. Pourtant, la multiplication rapide de ces messages et leur parallèle avec des scandales internationaux montrent qu'il s'agit d'une réalité plus profonde : l'objectivation croissante du corps des femmes dans les espaces numériques.

À Rome, en Italie, deux affaires récentes impliquant des dizaines de milliers d'hommes partageant des images non consenties avaient déjà révélé l'ampleur du problème. Loin d'être un «jeu», ces pratiques constituent des infractions pénales en Suisse. Elles relèvent aussi, plus largement, d'un mécanisme anthropologique ancien : l'appropriation du corps féminin par un regard masculin collectif, anonyme et souvent violent.

Comme le souligne Coline de Senarclens, spécialiste des questions de genre et chroniqueuse radio suisse, ces dérives s'inscrivent dans une longue histoire où le corps des femmes a été utilisé, échangé ou exposé sans leur consentement. Le numérique n'a pas créé ce phénomène : il l'a rendu massif, instantané et difficile à maîtriser. Cette lecture anthropologique est nécessaire ; mais l'on peut aussi s'interroger, au-delà de l'analyse sociale, sur la dimension plus spirituelle de ces comportements — ce qui ne diminue en rien leur gravité.

Le numérique, accélérateur d'anciennes dérives

Si les nouvelles plateformes amplifient ces comportements toxiques, les Pères de l'Église en avaient déjà discerné les ressorts. Saint Jean Chrysostome avertissait : «Lorsque le désir se

détache de la personne, il devient domination». Saint Augustin décrivait, avec une étonnante modernité, la dérive d'un désir séparé de la relation : «Là où la passion commande, la liberté disparaît». Ces auteurs voyaient dans l'usage du corps d'autrui sans son consentement non seulement une faute morale, mais aussi une blessure infligée à l'humanité de celui qui s'y adonne. Instrumentaliser l'autre revient, selon eux, à se mutiler intérieurement.

Plus récemment, Jean-Paul II, dans sa Théologie du corps, a parlé d'«adultère du cœur», cette attitude qui transforme l'autre en objet visuel ou fantasmatique une dynamique que les plateformes érotiques contemporaines ne cessent d'alimenter.

Ce décalage entre la réalité des personnes et la fiction construite autour de leur image est précisément ce que Benoît XVI dénonçait : «L'éros, abandonné à lui-même, devient une chute et une dégradation de l'homme». Dans un monde saturé d'images, le désir se retourne contre lui-même. Le plaisir instantané remplace la relation, et l'autre devient un accessoire.

Un défi social, éducatif et culturel

Sur le plan légal, le Code pénal suisse encadre strictement ces actes. Mais le véritable enjeu n'est pas seulement judiciaire : il est culturel et éducatif. Comme le rappelle Camille Perrier Depeursinge, professeur de droit pénal à l'Université de Lausanne, les poursuites restent limitées par le fait que ces infractions dépendent d'une plainte. Souvent, les victimes ne savent même pas que leur intimité circule.

Face aux dérèglements sexuels aujourd'hui multipliés par la technologie et l'anonymat numérique, l'Église ne se contente pas d'une liste d'interdits. La tradition chrétienne rappelle que la tempérance n'est pas une frustration mais une liberté : celle de ne pas laisser la pulsion prendre le dessus sur la relation. Nous aimerions entendre le clergé sur ces questions délicates qui abîment l'âme et la société toute entière. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

**Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions**